

Le roi n'ignore pas que MM. Balguerie, Sarget et C^{ie}, de Bordeaux, ont fait constamment leurs efforts pour rendre plus importantes et plus étendues les relations entre la France et son pays, et qu'ils ont contribué pour beaucoup par eux-mêmes à entretenir celles qui existent. Déjà il y a vu, dans trois voyages différents, M. Auguste Borel, chargé des intérêts de cette maison, dont s'honore le commerce de France; et la franchise que ce jeune homme a toujours apportée dans ses derniers traités, comme dans les précédents, lui sera un sûr garant de l'estime du roi et de sa confiance dans les affaires qu'il pourra traiter encore avec lui. L'aménité, qui fait le fond de son caractère, ne peut manquer de lui attirer aussi la considération et l'attachement des naturels. Nul doute que la loyauté avec laquelle tous les Français seront disposés à se porter aux affaires, ne leur assure la bienveillance générale, et par suite l'espoir des avantages commerciaux.

Le prince, sur la première demande que je lui ai faite, n'a pas hésité à accorder ici un domicile au petit nombre de Français qui doivent y résider : l'un est mon neveu et mon chancelier, M. Eugène-Louis Chaigneau, qui fera ses efforts pour obtenir la considération qu'on doit à des agents du roi, quels qu'ils puissent être; M. P. Diard, jeune naturaliste français qui, depuis plusieurs années, a parcouru le Bengale et les isles de Sumatra et Java, ayant pris passage à Batavia sur le navire qui me portait en Cochinchine, se détermine à rester dans ce pays, pour y explorer l'histoire naturelle, et s'est livré déjà à des travaux qui ne peuvent manquer d'avoir d'heureux résultats. Enfin M. Auguste Borel, conjointement avec son jeune frère, représentera ici la